

UN AN APRÈS L'ACCORD UE-TURQUIE :  
LUTTER CONTRE LES  
CONTREVÉRITÉS DE  
L'UE



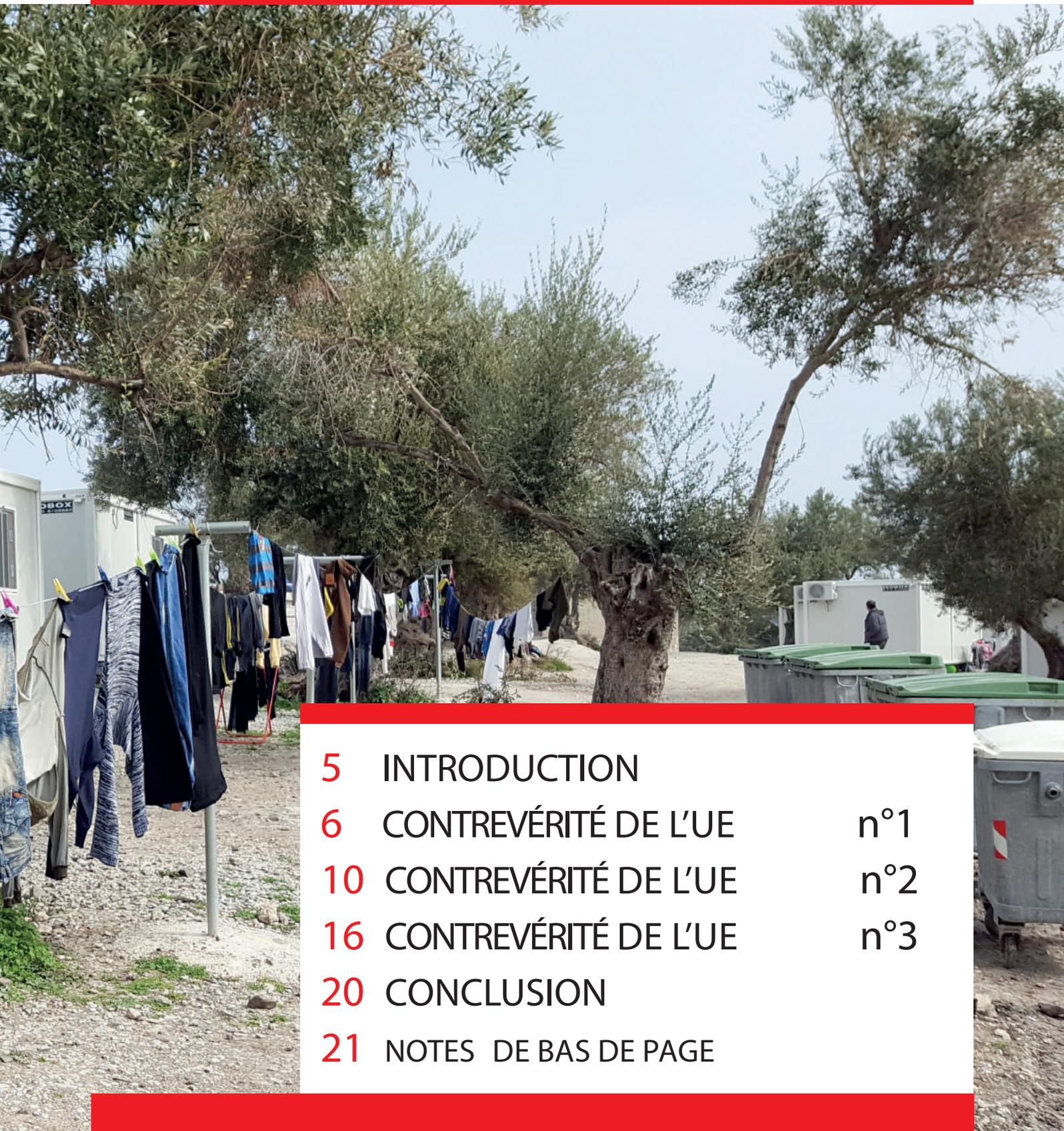
**Médecins Sans Frontières (MSF)** Médecins Sans Frontières est une organisation internationale de secours médical. MSF est un organisme indépendant et neutre qui sert toutes les personnes sans discrimination d'origine, d'appartenance politique et religieuse.

## Mars 2017

**PHOTO DE COUVERTURE** ©Marko Drobnyakovic - Un homme se lave à l'eau chaude à l'extérieur d'un entrepôt de chemin de fer désaffecté, utilisé par des réfugiés et migrants comme abri temporaire à Belgrade, en Serbie, jeudi 5 janvier 2017.



# SOMMAIRE



5	INTRODUCTION	
6	CONTREVÉRITÉ DE L'UE	n°1
10	CONTREVÉRITÉ DE L'UE	n°2
16	CONTREVÉRITÉ DE L'UE	n°3
20	CONCLUSION	
21	NOTES DE BAS DE PAGE	



© Ihab Abbasi / MSF

# INTRODUCTION

Il y a un an, la « route des Balkans », empruntée par les réfugiés, les demandeurs d'asile et les migrants depuis la Grèce vers le nord de l'Europe, a été fermée. Cette route constituait le seul espoir de milliers de personnes en quête de protection en Europe. Peu de temps après, le 18 mars 2016, l'Union européenne (UE) et la Turquie ont publié la déclaration UE-Turquie, communément appelée « accord UE-Turquie ». Cet accord visait à endiguer le nombre d'arrivées en Europe de demandeurs d'asile et de migrants en provenance de Turquie, et était censé proposer aux « migrants une perspective autre que celle de risquer leur vie ». <sup>1</sup> Neuf mois plus tard, l'accord a été renforcé par un plan d'action conjoint, <sup>2</sup> un document de deux pages présentant les futures mesures à prendre.

Ces deux événements, étroitement liés - la fermeture de la route des Balkans et l'accord UE-Turquie - ont ouvert un nouveau chapitre dans l'approche de l'UE face aux flux migratoires mixtes. Suite à la mise en œuvre de l'accord UE-Turquie, Médecins Sans Frontières a décidé de ne plus accepter de financements de l'Union européenne et de ses États membres, en signe d'opposition à leurs politiques de dissuasion préjudiciables et à leurs tentatives continues de repousser ces personnes et leurs souffrances hors des côtes européennes.

Un an après la mise en œuvre de l'accord, les dirigeants européens ont salué ses « résultats positifs », <sup>3</sup> ses « progrès constants » <sup>4</sup> et une « tendance indiquant des résultats positifs constants », <sup>5</sup> tout en reconnaissant l'existence de nombreux « problèmes ». Récemment, certains États membres de l'Union

européenne tels que l'Allemagne ou Malte ont appelés à reproduire l'accord UE-Turquie dans d'autres régions du monde. <sup>6</sup>

Ce que les responsables de l'UE oublie de mentionner, ce sont les conséquences dévastatrices de cette stratégie sur les vies et la santé de milliers de réfugiés, de demandeurs d'asile et de migrants bloqués sur les îles grecques et dans les Balkans, particulièrement en Grèce et en Serbie, où ils vivent dans l'incertitude. Les dirigeants européens refusent de reconnaître que l'accord UE-Turquie, qu'il soit pleinement mis en œuvre ou non, traite les personnes telles des marchandises, ce qui entraîne des conséquences désastreuses chez les personnes touchées. En outre, il apparaît clairement que malgré les preuves des conséquences meurtrières de cette politique de confinement, les dirigeants européens ont décidé de placer la survie de l'accord UE-Turquie au-dessus de la sécurité et de la protection des demandeurs d'asile.

En tant qu'organisation humanitaire médicale délivrant des soins à ces personnes, notre personnel soigne les blessures physiques et psychologiques découlant de ces mesures sur les personnes arrivant en Europe en quête de protection des violences, des conflits et d'une précarité extrême.

Le présent rapport remet en cause les « faits alternatifs » de l'Europe concernant l'accord UE-Turquie et vise à garantir que l'UE reconnaisse son réel impact sur la vie et la santé des migrants en Grèce et au-delà, et qu'elle ne reproduira pas un tel accord ailleurs.

## KEY POINTS ON THE EU-TURKEY STATEMENT

La déclaration UE-Turquie a été signée le 18 mars 2016 et est entrée en vigueur deux jours plus tard. Elle vise principalement à faire cesser la traversée de réfugiés, de demandeurs d'asile et de migrants de Turquie vers la Grèce en forçant le retour d'une majeure partie en Turquie. Elle repose sur l'hypothèse que la Turquie est un pays sûr pour les demandeurs d'asile, malgré le fait que la Turquie maintient une « réserve géographique » à la Convention des réfugiés de 1951, refuse le statut de réfugié aux « non-Européens » et accueille déjà plus de trois millions de réfugiés.

### Principaux points de l'accord :

- Tout « migrant en situation irrégulière » ou demandeur d'asile partant de Turquie pour gagner la Grèce dont la demande est jugée irrecevable, sera renvoyé en Turquie. Dans l'attente de leur enregistrement et de l'évaluation de leur éventuel renvoi en Turquie, les migrants et demandeurs d'asile doivent rester sur les îles grecques.

- Pour chaque Syrien renvoyé en Turquie, un autre sera directement réinstallé de Turquie vers l'Europe, dans la limite des 72 000 places disponibles. La réinstallation de Syriens en Europe dépend du retour effectif de demandeurs d'asile en Turquie et de l'arrêt des nouvelles arrivées en Grèce.

- L'UE déboursera trois milliards d'euros d'aide humanitaire, promis au titre de la facilité en faveur des réfugiés en Turquie ; la Turquie bénéficiera également d'un allègement des obligations en matière de visa pour les citoyens turcs et les négociations autour du processus d'adhésion de la Turquie à l'UE seront relancées.

En décembre 2016, l'Union européenne et la Grèce ont publié leur **plan d'action conjoint relatif à la mise en œuvre de la déclaration UE-Turquie**, <sup>7</sup> qui visait à identifier d'autres mesures nécessaires aux différentes parties afin d'éviter l'accumulation des demandes d'asile sur les îles grecques d'ici avril 2017 et de garantir une pleine application de l'accord.

# CONTREVÉRITÉ DE L'UE

# N°1 :

| L'accord UE-Turquie propose aux migrants une perspective autre que celle de risquer leur vie



©Marko Drobnjaković  
Photographer

La réduction du nombre de traversées de la mer Égée et du nombre de décès en mer confirme l'efficacité et l'utilité [de l'accord UE-Turquie]. "

Franz Timmermans, 28 Septembre 2016

**Dans la plupart des communications relatives à l'accord UE-Turquie, l'Union européenne se félicite d'avoir rempli le principal objectif et d'avoir atteint le seul résultat concret visé par l'accord, à savoir « une baisse conséquente du nombre de traversées depuis la mise en œuvre de la déclaration ». <sup>8</sup> Les politiques ont également souligné « une baisse conséquente du nombre de décès ». <sup>9</sup> Toutefois, ces déclarations sur les réussites supposées de l'accord oublient de mentionner ce qu'il implique réellement pour les personnes qui continuent d'avoir des raisons de fuir pour échapper à la mort.**

### **Impossible de fuir, en quête de protection et d'assistance**

La fermeture des frontières de l'Europe aux demandeurs d'asile ne règle en rien les conflits, la violence et les persécutions que ces personnes cherchent à fuir. L'Europe ne leur offre pas non plus d'autre possibilité que de recourir aux services des passeurs, l'une des rares solutions qui leur restent pour atteindre un lieu sûr. L'ensemble des frontières entre l'UE et la Syrie sont maintenant fermées. Depuis deux ans, la frontière turco-syrienne est fermée et un immense mur y est en construction afin de séparer les deux pays. Depuis trois ans, la frontière syrienne avec la Jordanie est fermée, et depuis six mois, elle l'est même aux personnes nécessitant une évacuation médicale d'urgence.

Ceci contraint des milliers de personnes à rester dans une zone de guerre soumise à de violents affrontements pour la septième année consécutive. Outre la Syrie, les civils continuent de fuir l'Irak, l'Afghanistan, le Nigéria, le Yémen, l'Érythrée, la Somalie et de nombreux autres pays de la région.

La plupart des migrants parvenus à quitter ces zones de guerre et de crise vivent maintenant dans des pays qui accueillent des millions de réfugiés, tels que le Kenya ou le Liban. Au Liban, parmi les six millions d'habitants, plus d'un million sont des réfugiés. Au Liban, les réfugiés risquent la détention, l'arrestation et sont soumis à des restrictions de mouvement du fait des nombreux postes de contrôle. La Turquie accueille elle-même le plus grand nombre de réfugiés du monde, avec 2,9 millions de Syriens et 350 000 réfugiés non syriens ; de nombreux migrants en situation irrégulière y vivaient également dans les grandes villes et de grands camps de réfugiés.

Les murs de barbelés construits le long de nombreuses frontières du sud de l'Europe barrent littéralement la route des demandeurs d'asile et des migrants. Sans autre solution sûre, ils se retrouvent poussés dans les bras des passeurs et sur des routes terrestres et maritimes encore plus dangereuses pour rejoindre le nord de l'Europe.

### **Sans option sûre et légale**

Depuis des années, des organisations telles que MSF ont appelé à la mise en place de routes sûres et légales pour les demandeurs d'asile et les migrants. Chaque personne doit avoir le droit de demander asile, qu'elle soit entrée dans le pays de manière légale ou illégale. Avec la fermeture des frontières européennes, de nombreuses voies de passage légales vers l'UE ont disparu, contraignant les personnes à recourir aux services des passeurs et à entreprendre des voyages de plus en plus dangereux.

Alors que l'Union européenne et ses États membres continuent de militariser leur réponse aux réfugiés, aux demandeurs d'asile et aux migrants, et tentent de les empêcher d'entrer illégalement sur le sol européen, ils n'accroissent pas non plus le nombre de moyens légaux et sûrs de circuler, tels que la réinstallation, la relocalisation, la délivrance de visas humanitaires, le regroupement familial et la délivrance de visas de travail et d'études.

Ces deux dernières années, différents pays européens ont renforcé leurs exigences concernant le regroupement familial<sup>10</sup>. De plus, la contribution des États européens en termes de relocalisation et de réinstallation des réfugiés de Grèce et de Turquie est encore très loin des objectifs et du calendrier fixés. Le 24 février 2017, seulement 3 565 sur près de trois millions de réfugiés avaient été réinstallés de Turquie en Europe depuis avril 2016<sup>11</sup>. Le 28 février 2017, seulement 9 610 sur 63 302 demandeurs d'asile avaient été relocalisés de Grèce vers un autre pays de l'Union européenne<sup>12</sup>. Les procédures de relocalisation sont non seulement lentes et lourdes sur le plan administratif, mais elles sont aussi discriminatoires car parmi les personnes bloquées en Grèce, elles ne proposent une solution légale qu'à un certain nombre de nationalités, indépendamment des besoins de protection de chacun.

### **En quête désespérée d'autres routes**

Malgré la fermeture de la route des Balkans et la signature de l'accord UE-Turquie, de nombreuses personnes continuent de circuler illégalement à travers les Balkans vers l'Europe du nord. Le flux de migrants ne s'est jamais endigué, mais leurs routes se sont fragmentées et leurs



©Marko Drobnjakovic

voyages sont de plus en plus dangereux. Depuis la mise en œuvre de l'accord UE-Turquie le 20 mars 2016, au moins 140 personnes ont perdu la vie sur la route des Balkans, que ce soit en se noyant dans la mer Égée, en mourant de froid aux frontières serbe et bulgare, ou des suites de problèmes de santé liés aux conditions de vie dans les camps en Grèce.

Alors que certains continuent de risquer leur vie en tentant d'atteindre les îles grecques par bateau, d'autres empruntent d'autres routes, tout aussi dangereuses. En Serbie, nos équipes soignent des personnes qui viennent d'arriver dans le pays après avoir illégalement traversé la frontière entre la Turquie et la Grèce ou entre la Turquie et la Bulgarie à l'aide de passeurs. Tandis qu'avant, les réfugiés, les demandeurs d'asile et les migrants arrivaient en Serbie en train et se voyaient proposer une aide humanitaire à la frontière, ils arrivent désormais à pied et dénoncent les terribles abus et violences des passeurs et des garde-frontières.

### Une réalité plus sombre : les migrants exposés à de plus grands risques

La forte baisse du nombre d'arrivées sur les côtes européennes depuis la mise en œuvre de l'accord UE-Turquie cache une réalité bien plus sombre. Les personnes en quête de sécurité et de protection n'ont d'autre choix que de rester où elles sont, exposées aux dangers, ou de risquer leur vie en tentant de rejoindre l'Europe. Il est hypocrite et opportuniste de la part de l'Europe de se vanter d'avoir réduit le nombre de décès en mer Égée alors qu'elle n'a rien fait pour proposer des solutions sûres à ceux qui fuient pour échapper à la mort.

## « FERMETURE » DE LA ROUTE DES BALKANS : RÉCITS DE MAUVAIS TRAITEMENTS AUX FRONTIÈRES DE L'UE

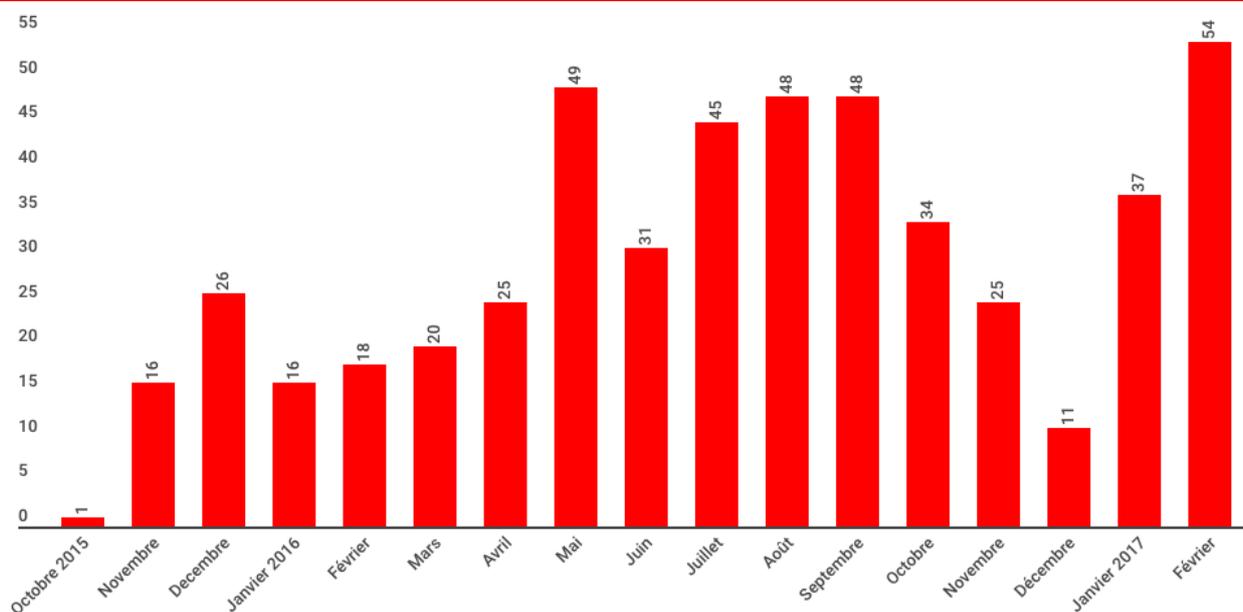
« Soudain, la police est arrivée, il y avait environ quinze hommes et trois femmes, et ils avaient aussi deux chiens. Ils nous ont mis tous les trois à terre, sur le ventre et les mains dans le dos, puis ils ont commencé à nous frapper comme des animaux. J'ai été frappé plusieurs fois sur le côté et l'un des chiens m'a attaqué également, vous pouvez voir la marque sur mon bras. Alors que j'étais allongé sur le ventre, l'un des officiers s'est placé devant moi et m'a frappé violemment au visage. »

« Ils m'ont donné des coups de pied et de poing, puis ils m'ont frappé avec leurs matraques. Ils visaient principalement les jambes et les cuisses, mais l'un d'entre eux m'a également porté trois fois des coups au torse avec la crosse de son fusil, ce qui m'a fait perdre connaissance pendant plusieurs minutes. Lorsque je suis revenu à moi, l'un d'eux était toujours en train de me donner des coups dans les jambes. Il y avait également des mineurs avec nous, de quatorze ou quinze ans, eux aussi ont été frappés par la police et l'un d'entre eux s'est évanoui. »

La fermeture de la route des Balkans début mars 2016 et la mise en œuvre de l'accord UE-Turquie le même mois a entraîné une baisse significative du nombre d'arrivées sur les îles grecques. Elles se sont accompagnées d'une hausse stupéfiante de la violence car les personnes cherchant à atteindre le nord de l'Europe ont été laissées à la merci des passeurs et

renvoyées des frontières par les forces de sécurité. Pour les migrants qui continuent leur périple vers le nord à travers les Balkans, la traversée la plus dangereuse reste celle entre la Serbie et la Hongrie. Après avoir construit la plus longue clôture de barbelés en Europe, la Hongrie a légalisé les renvois et refusé le droit de demander asile à plus de 19 000 personnes rien qu'au cours des six derniers mois de 2016. À partir de la mi-décembre 2016, la clinique de MSF à Belgrade a observé une augmentation du nombre de blessures volontaires, particulièrement chez les personnes revenant de la frontière hongroise après avoir essayé de la traverser, sans succès. En février de cette année, la situation s'est tellement dégradée que les équipes médicales de MSF ont été contraintes de transférer certains patients à l'hôpital du fait de blessures trop graves. De mars 2016 à février 2017, Médecins Sans Frontières a soigné 106 personnes souffrant de blessures qui, selon leurs dires, auraient été commises par les patrouilles frontalières hongroises. Parmi elles, 54 blessures par coups de poing ou de pied, 24 morsures de chien, 15 cas d'irritation découlant de l'usage de gaz lacrymogène et de gaz poivré et 35 autres cas de blessures graves. Sur les 106 patients, 22 étaient des mineurs non accompagnés. L'ensemble de ces cas présentaient les mêmes symptômes de mauvais traitements, tels que des actes d'humiliation, des passages à tabac et des attaques de chien.

### Événements violents rapportés par les migrants pendant leur trajet/100 MSF consultations santé mentale en Serbie



# CONTREVÉRITÉ DE L'UE

# N°2 :

Les conditions de vie sur les îles sont suffisamment acceptables pour que les demandeurs d'asile y attendent que leur demande soit examinée



© Ihab Abassi / MSF

Les autorités grecques [doivent] continuer d'appliquer activement les limitations géographiques imposées aux migrants présents sur les îles. " 14

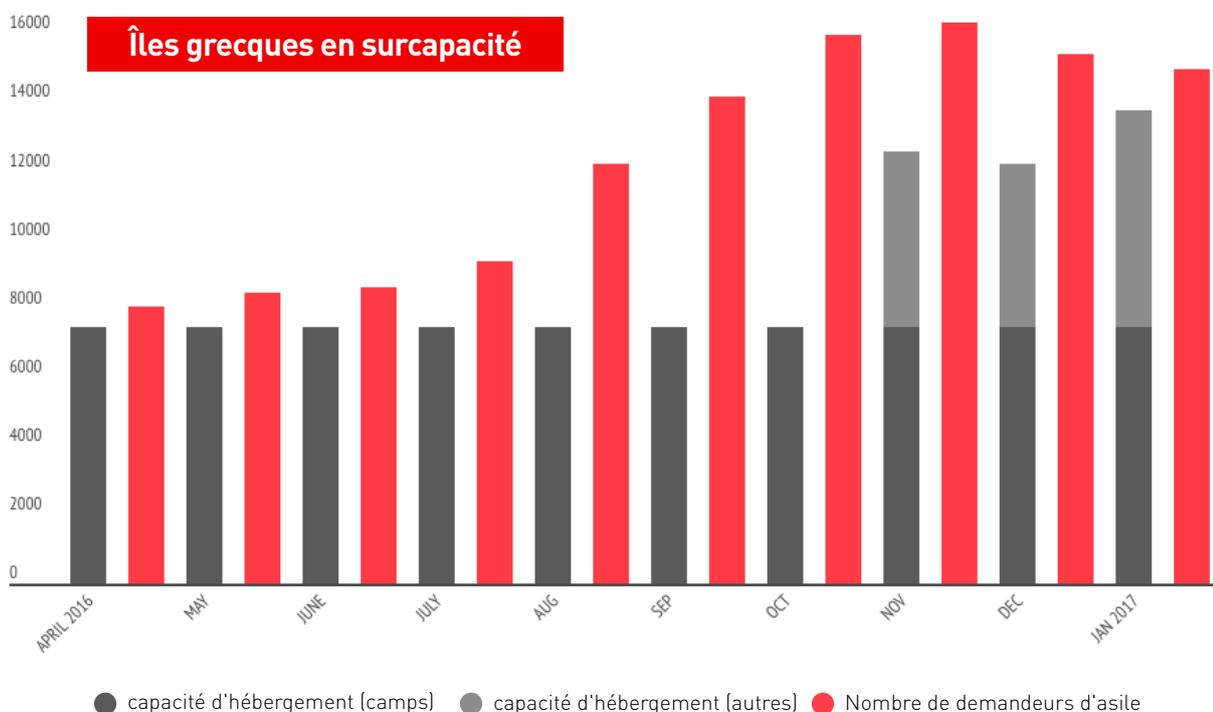
Plan d'action conjoint relatif à la déclaration UE-Turquie, décembre 2016

L'une des pierres angulaires de l'accord UE-Turquie est l'obligation pour les demandeurs d'asile arrivant sur les îles grecques de rester sur place le temps que leur demande soit enregistrée et entre en « procédure d'admission ». Ces personnes doivent donc attendre dans des « centres de crise », centres et camps d'enregistrement mis en place pour les accueillir, jusqu'à ce qu'une décision soit prise concernant leur transfert vers la Grèce continentale (si leur demande de regroupement familial, de relocalisation ou d'asile en Grèce a été acceptée, ou s'ils sont considérés comme vulnérables) ou leur retour en Turquie (si leur demande est jugée irrecevable ou si leur profil ne répond pas aux exigences en matière d'asile). Toutefois, cette politique s'avère absolument intenable car les personnes se retrouvent contraintes de vivre dans des conditions inacceptables pendant plusieurs mois, parfois jusqu'à un an, mettant leur santé et leur vie en danger.

### Vivre dans des conditions dangereuses et inappropriées sur les îles grecques

Du fait des retards d'enregistrement et d'évaluation des demandes d'asile, et du peu de retours mis en œuvre vers la Turquie, les îles grecques sont passées de lieux de transit à des lieux d'accueil à long terme, voyant leur capacité doubler dans des camps mal équipés durant de nombreux mois. Des hommes, des femmes et des enfants en quête de protection en Europe ont parfois passé jusqu'à un an dans des abris temporaires non adaptés aux conditions hivernales et dénués des services les plus basiques, tels que le chauffage et l'eau chaude.

« La vie ici est semblable à la vie carcérale, comme une sorte de suicide. J'ai tout le temps peur. La nuit, lorsque le temps est mauvais, j'ai peur que ma tente s'envole à cause du vent. Je n'ai pas dormi ces trois dernières nuits. [Pour se laver] il faut marcher jusqu'à l'autre extrémité du camp et attendre une heure. Il y a toujours une longue queue de personnes qui attendent, sans parler du manque d'hygiène. Il est impossible d'attendre une heure dans le froid et la boue ; je n'ai pas pris de douche depuis cinq jours. Pour rester au chaud durant les jours d'hiver, j'ai échangé mon duvet avec celui d'un autre réfugié. Personne ne distribue de couvertures ou de vêtements chauds ; personne ne nous a prévenu que le temps allait changer, je n'étais absolument pas préparé. Je ne me sens pas en sécurité ici. Je suis inquiet et fatigué, je perds espoir. »  
 Syrian man, Samos, January 2017





© MSF

Le 25 novembre 2016, dans le «centre de crise» de Moria sur l'île de Lesbos, une femme et un enfant ont été tués dans un incendie après qu'une bouteille de gaz attachée à une plaque chauffante a explosé à l'intérieur de leur petite tente en nylon. Ils se servaient de la plaque chauffante pour se réchauffer. Deux personnes sont décédées et de nombreuses autres blessées dans cet accident.

Début janvier 2017, les îles grecques ont connu d'importantes chutes de neige et de pluie verglaçante. Grâce aux nombreuses photos de tentes légères recouvertes de neige diffusées sur les réseaux sociaux, le monde s'est rendu compte des conditions de vie terriblement inappropriées de milliers de demandeurs d'asile dans les camps de Lesbos et de Samos.

Plus tard ce mois-là, trois jeunes hommes sont morts dans le camp de Moria et un quatrième a été transféré à l'hôpital dans un état critique. Des survivants et des amis ont expliqué que les hommes décédés ne présentaient pas de problèmes de santé préexistants. Pour se réchauffer, les hommes avaient brûlé du carton, du plastique

et des morceaux de bois dans les tentes qu'ils partageaient. Les résultats de leur autopsie n'ont pas encore été révélés. L'ami de la troisième victime est sorti de l'hôpital avec visiblement une intoxication au monoxyde de carbone.

Sur Samos, les conditions de vie dans le camp s'améliorent progressivement, mais à la mi-février, 600 personnes vivaient toujours dans des logements sans chauffage, avec un accès limité à l'eau potable et à des installations sanitaires décentes.

Sur l'île de Lesbos, les décès et l'attention médiatique qu'ils ont générée ont poussé les autorités grecques et européennes à prendre des mesures pour y améliorer les conditions de vie. Les conditions se sont largement améliorées dans le camp de Moria et des centaines de personnes ont été relogées dans des appartements et des hôtels. Toutefois, bien que ces mesures attendues depuis longtemps soient les bienvenues, elles ne suffisent toujours pas à répondre aux besoins des personnes vulnérables et ne réduiront pas les souffrances psychologiques des demandeurs d'asile qui vivent dans l'incertitude permanente.

## Lutter pour survivre

Outre l'instabilité, les camps installés sur les îles sont également particulièrement dangereux. Depuis avril 2016, un mois après la signature de l'accord UE-Turquie, près de cent accidents graves ont été signalés par les médias dans les camps en Grèce, y compris sur les îles.

Durant les consultations psychologiques, nos patients expliquent ne pas se sentir en sécurité sur les îles grecques. Sur Lesbos, nos patients nous font part d'une forte consommation d'alcool et de drogues dans le camp de Moria, ainsi que de harcèlement sexuel, de violences et de bagarres quotidiennes. Ces lieux ne sont souhaitables pour personne, en particulier les plus vulnérables.

## Crushed by inhumane policies

En tant qu'organisation médicale proposant des consultations médicales et psychologiques sur les îles de Samos et de Lesbos, nos équipes sont directement confrontées aux besoins psychologiques et physiques de ces personnes, qui ont évolué avec le temps. Ces derniers mois, nos psychologues déployés sur les deux îles ont constaté un aggravement de l'état de santé des patients, dont la plupart expliquent que les mauvaises conditions de vie et le risque d'être renvoyés en Turquie constituent la cause ou un facteur aggravant de leurs problèmes psychologiques.

Sur l'île de Lesbos, nos psychologues ont mené 767 consultations psychologiques et constaté une forte détérioration de l'état de santé psychologique des patients immédiatement après la mise en œuvre de l'accord UE-Turquie. En effet, les psychologues de MSF font état d'une augmentation par 2,5 du nombre de patients présentant des symptômes d'anxiété et de dépression, et par 3 du nombre de patients souffrant de stress post-traumatique au cours de l'année. Le taux de symptômes psychotiques a également augmenté, ce qui coïncide avec la prise en

charge par nos équipes de plus en plus de patients souffrant de traumatismes graves et de cas d'automutilation et de tentatives de suicide.

Sur l'île de Samos, nos équipes ont mené 456 consultations psychologiques durant les onze mois suivant la signature de l'accord UE-Turquie. Ces derniers mois, nos assistants sociaux et psychologues ont constaté une détérioration similaire de l'état de santé psychologique des patients. Rien qu'en janvier 2017, nous avons été informés de douze tentatives de suicide et de six cas d'automutilation. Cette dégradation de la situation a également été signalée dans la mise à jour de mi-février du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) sur Samos, dans laquelle le HCR disait « recevoir encore régulièrement le signalement d'incidents d'automutilation, de tentatives de suicide et de crises de panique sur l'île de Samos ».

### Une réalité plus sombre : une politique de confinement aux conséquences meurtrières

La santé et la vie des réfugiés, des demandeurs d'asile et des migrants vivant sur les îles grecques sont gravement en danger. Ils sont enfermés sur les îles depuis de nombreux mois, sans grand espoir d'obtenir la protection dont ils ont besoin, sans accès approprié aux services les plus primaires, et exposés aux risques d'incendies, de bagarres, de violences et de troubles psychologiques. Malgré la preuve de l'impact dévastateur de ces mesures de confinement sur la vie et la santé de ces personnes, l'Union européenne a choisi de faire passer la survie de l'accord UE-Turquie avant la sécurité et la protection des demandeurs d'asile, indiquant qu'elle « ne peut évacuer les îles car la Turquie a clairement indiqué ne pas accepter les personnes placées dans des centres du continent ».<sup>15</sup>





## Témoignages

« Sur le plan psychologique, les personnes tombent comme des mouches, écrasées. Elles ont le sentiment que leurs vies ont été bradées par cet accord [UE-Turquie]. »

Membre de l'équipe de soutien psychologique de MSF, Lesbos, janvier 2017

« J'ai quitté la Syrie parce que ma maison a été bombardée, ma fille est décédée et mon fils a subi des brûlures. Avec mon fils, j'ai fui en Turquie. Mon fils n'a pas pu continuer, il est mort. Je n'avais plus rien à perdre dans la vie, j'avais tout perdu. Mais je me suis dit que je devais continuer et suis parvenu à trouver un moyen de rejoindre la Grèce par la mer. Nous avons réussi à traverser et sommes arrivés en Grèce du premier coup. La frontière était fermée, donc nous avons été contraints de rester dans le camp de Moria. Nous n'avions d'autre choix. La situation dans le camp s'est aggravée, chaque jour un peu plus. J'ai passé mes deux entretiens [avec les autorités] le 16 mai 2016 et depuis, je suis à Moria, sans informations claires ni réponse de la part du service d'asile. Tout

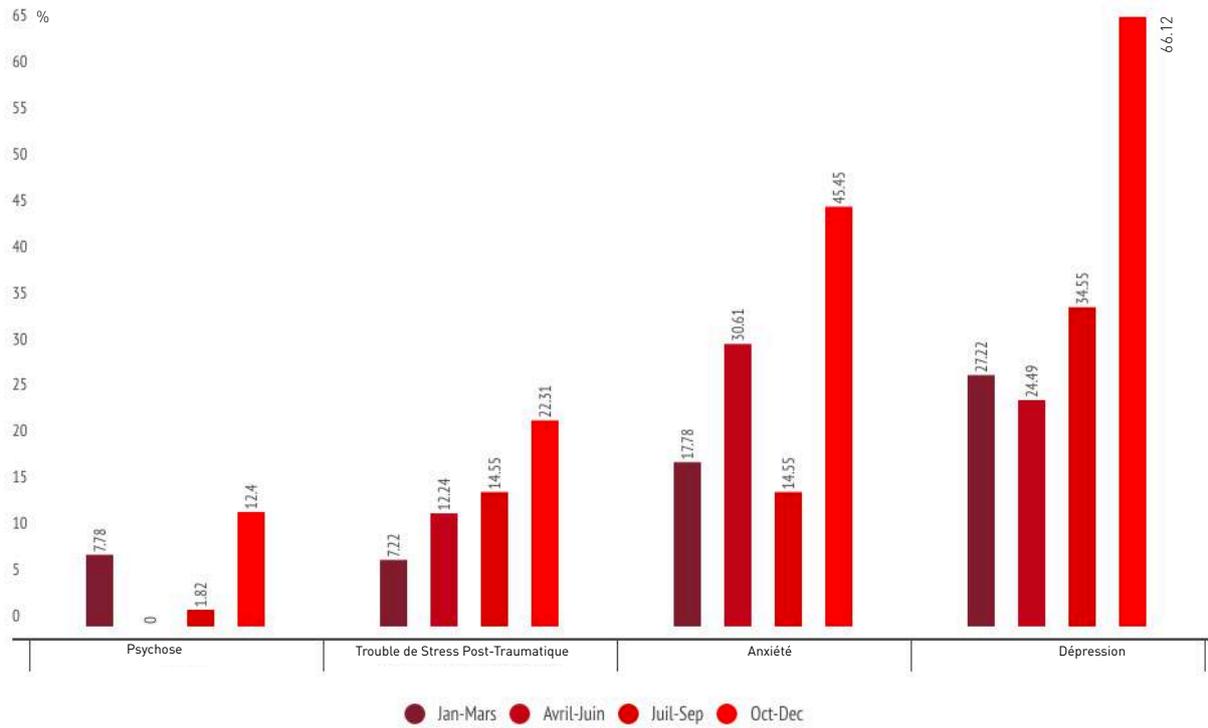
est retardé. Ils ne ressentent pas la douleur que nous vivons au quotidien.»

Syrian man admitted to our clinic after having self-mutilated, Lesbos, December 2016

« La majorité des patients que nous avons reçu dernièrement sont des hommes de 18 à 40 ans. Ils disent avoir survécu à des bombardements, à la détention, à la torture. La plupart sont dans un état d'extrême vulnérabilité, aggravé par le choc des conditions de vie dans le «centre de crise». Ils présentent souvent des niveaux élevés d'anxiété à l'idée de devoir rester là à long terme. Ceux qui vivent dans le camp depuis longtemps montrent des signes évidents de dépression. Certains sont là depuis plus de neuf mois et ont sombré dans l'alcoolisme pour vivre avec, bien que cela soit contraire à leurs pratiques religieuses. Comme il n'existe pas de structure psychiatrique sur l'île, les personnes qui s'automutilent ou tentent de se suicider sont généralement enfermées dans le centre de détention.»

Psychologue de MSF, Samos, février 2017

## L'augmentation en proportion des symptômes de santé mentale à Lesbos



# CONTREVÉRITÉ DE L'UE

# N°3 :

L'accord UE-Turquie respecte les droits humains fondamentaux



Tous les migrants seront protégés conformément aux normes internationales en vigueur et dans le respect du principe de non-refoulement. " 16

Plan d'action conjoint relatif à la déclaration UE-Turquie, décembre 2016

**L'Union européenne soutient vigoureusement que l'accord UE-Turquie respecte les droits humains fondamentaux, y compris le principe de non-refoulement.<sup>17</sup> Les organisations de défense des droits humains qui travaillent avec les migrants et les demandeurs d'asile en Grèce ont fortement remis en question cette affirmation, constatant que « la mise en œuvre de la déclaration UE-Turquie entraîne quotidiennement des violations systématiques des droits humains »<sup>18</sup> et mettant en garde contre les nouvelles mesures proposées dans le plan d'action conjoint de décembre 2016 qui risquent de priver les réfugiés, les demandeurs d'asile et les migrants arrivant sur les îles de procédures de sauvegarde essentielles garantissant leurs droits fondamentaux et l'État de droit.<sup>19</sup>**

L'année dernière, MSF a tenté de faciliter l'accès des patients à une assistance juridique et, dans certains cas, même financé cette assistance afin de leur garantir une protection contre le refoulement et la possibilité de déposer un recours contre une décision de renvoi forcé en Turquie. Ainsi, nous avons obtenu un aperçu de l'érosion catastrophique des procédures de sauvegarde essentielles et des droits humains fondamentaux de nos patients.

### **Vulnérabilité croissante des migrants et des demandeurs d'asile**

Conformément au droit grec,<sup>20</sup> , les personnes vulnérables doivent se voir proposer une protection spécifique. Étant donné les conditions de vie inappropriées sur les îles grecques et le manque d'accès à certains services primaires, les autorités grecques ont exempté les personnes vulnérables de la procédure d'admission et ont autorisé leur transfert sur le continent pour y attendre le résultat de leur demande d'asile.

Toutefois, l'absence de formation adéquate du personnel menant les opérations de dépistage des vulnérabilités et le peu de temps et de ressources investis dans l'identification et le transfert des personnes vulnérables vers des organisations de protection afin qu'elles soient prises en charge sur le continent signifient que des centaines d'entre elles doivent rester sur les îles, avec le risque de préjudices supplémentaires, ainsi qu'un niveau de soins et d'assistance inapproprié. Dernièrement, le manque de logements à Athènes pour les personnes aux besoins spécifiques a également constitué un obstacle au transfert de personnes vulnérables en Grèce continentale.

Les patients pris en charge dans les cliniques de MSF sur les îles de Lesbos et de Samos entrent généralement dans la catégorie des personnes vulnérables, mais beaucoup ne sont pas identifiés comme telles ou ne parviennent pas à se faire transférer en Grèce continentale. Le 3 mars 2017, la clinique de MSF responsable du traitement et de la réhabilitation des victimes de torture à Athènes attendait toujours l'arrivée de treize victimes de torture qui devaient être transférées à la clinique, mais qui étaient toujours

sur les îles, certaines depuis un an, du fait de limitations géographiques imposées à leurs nationalités.

D'autres patients soignés par notre clinique de prise en charge des victimes de torture à Athènes ont quitté les îles de leur propre initiative sans que leur limitation géographique n'ait été levée, par désespoir de chercher des soins indisponibles sur les îles. Ils doivent maintenant faire face aux autorités qui les contraignent à retourner sur les îles afin de régulariser leur statut de demandeurs d'asile. D'autres patients vulnérables ont été autorisés à rejoindre le continent, mais se sont retrouvés à devoir dormir dans la rue avec leur bébé, et sont donc retournés à Lesbos quelques jours après.

Et la situation déjà alarmante des personnes vulnérables pourrait s'aggraver encore davantage. En effet, l'Union européenne a recommandé dans son plan d'action conjoint de décembre 2016 de ne plus exempter les personnes vulnérables de la procédure d'admission, ce qui devrait autoriser leur renvoi en Turquie. Étant donné que certaines conditions médicales requièrent des tests et des soins non disponibles sur les îles grecques, ce changement de politique pourrait s'avérer très grave et avoir des conséquences désastreuses sur la santé de ces personnes.

### **Traitement rapide ne signifie pas faire des compromis**

Suite à l'accord UE-Turquie, les tentatives de renvoi des Syriens en Turquie étaient rendues particulièrement difficiles par les comités d'appel qui considéraient ces renvois en Turquie dangereux pour les Syriens. En juin 2016, apparemment sous la pression du Conseil européen et de la Commission, le gouvernement grec a changé la composition de ces comités d'appel, renvoyant les experts indépendants des droits humains et écartant ainsi les membres qui, pour des motifs juridiques, s'opposaient au renvoi de Syriens en Turquie.<sup>21</sup>

En décembre 2016, confrontée à une augmentation du nombre de demandeurs d'asile sur les îles, l'Union européenne a recommandé dans son plan d'action conjoint



© Alexandros Avramidis

que les «*autorités grecques [...] explorent la possibilité de limiter le nombre d'étapes de recours dans la procédure d'asile*». <sup>22</sup> Le plan d'action conjoint préconise également que les autorités grecques accélèrent l'ensemble de la procédure d'asile en «*délivrant leurs décisions de retour en même temps que le rejet en première instance d'une demande d'asile*». <sup>23</sup>

La lenteur des procédures d'asile est un autre facteur traumatisant pour les personnes en quête de protection. Il est évident que ces délais d'attente peuvent et doivent être réduits. Toutefois, en tant qu'organisation humanitaire médicale soignant des conditions physiques et psychologiques complexes, Médecins Sans Frontières est particulièrement consciente des traumatismes qu'ont enduré la plupart de nos patients, et du temps et de l'expertise nécessaires pour que les mauvais traitements, les tortures et les persécutions subis soient révélés. Réduire la durée des procédures d'asile ne doit donc pas se faire aux dépens de la qualité des procédures, mais en améliorant les capacités de dépistage des vulnérabilités et en garantissant le droit des réfugiés et des migrants à déposer un recours.

«*J'ai quitté le Congo il y a deux ans et demi. Il fallait que je parte, je n'avais pas le choix. J'ai été trois fois jeté en prison sans raison. Quelques semaines plus tard, la maison où vit ma famille a été attaquée par une milice. Ces hommes avaient des machettes. L'ensemble des villageois ont fui. Certaines personnes arrêtées ont été tuées et beaucoup de femmes violées. Les milices continuent de recruter de jeunes hommes, la jeunesse des villages. C'est un cercle vicieux. Comment pouvais-je rester là-bas ? J'ai mis deux ans et demi à arriver à Lesbos. Depuis que j'ai quitté le Congo, j'ai perdu le contact avec ma mère et mes trois sœurs. Je n'arrive pas à les retrouver, je suis tout seul ici. Lorsque je suis parti, j'espérais trouver un endroit où je pourrais continuer d'apprendre. Je suis jeune, j'ai encore toute la vie devant moi. Et je garde espoir. J'aimerais étudier le droit. Après ce que j'ai vécu, j'aimerais étudier les droits humains. J'aimerais apprendre à défendre les droits humains parce qu'ici, nos droits ne sont pas respectés. Pour le moment, je suis bloqué ici, à Moria. C'est inhumain. Et comme je viens du Congo, je sais que je suis la dernière personne dont s'occuperont les autorités.*»

**Homme de 21 ans originaire de la République démocratique du Congo, Lesbos, 9 février 2017**

## Discriminations à l'égard de certaines nationalités

L'accord UE-Turquie stipule clairement que les « migrants arrivant dans les îles grecques seront dûment enregistrés et toute demande d'asile sera traitée individuellement par les autorités grecques conformément à la directive sur les procédures d'asile, en coopération avec le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) ». <sup>24</sup> Toutefois, l'approche adoptée, basée sur la nationalité, a donné lieu à différents traitements et à la mise en place de procédures complexes selon le pays d'origine des personnes.

Les propositions mises en avant par le plan d'action conjoint de décembre 2016 préconisent de renforcer l'approche basée sur la nationalité grâce à la « *segmentation par catégories de cas* » du Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO - European Asylum Service Office). Les organisations de défense des droits humains <sup>25</sup> ont dénoncé la nature discriminatoire d'un tel système et appelé à ce que les demandes des réfugiés soient examinées sur la base de leur crainte de persécutions plutôt que leur nationalité.

MSF craint que les différences créées entre nationalités n'entravent plus qu'elles ne facilitent l'examen adéquat des demandes d'asile et l'aide ultérieure mise à leur disposition. Dans un contexte où les vulnérabilités de ces personnes sont sous-détectées, nous craignons que les personnes de nationalités moins « méritantes » ne voient pas leurs vulnérabilités identifiées. Nos médecins sont directement confrontés dans leurs consultations médicales et psychologiques aux traumatismes profonds, à la torture et aux persécutions, et voient bien que ces fléaux ne sont pas liés à la nationalité. En effet, un peu plus d'un cinquième des patients de notre clinique dédiée aux victimes de torture à Athènes sont originaires de la République démocratique du Congo.



## Vers une augmentation des détentions

Ces derniers mois, la Commission européenne a fait pression sur la Grèce pour qu'elle recoure de nouveau davantage à la détention.

Ceci s'est confirmé dans le quatrième rapport de la Commission sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la déclaration UE-Turquie : « Les autorités grecques travaillent également en collaboration avec les autorités locales à la création de capacités supplémentaires de détention et à l'agrandissement des sites existants sur les îles afin d'accroître les capacités d'accueil fermées pour les migrants et les réfugiés attendant leur renvoi. » <sup>26</sup> Cette proposition a été réitérée dans le plan d'action conjoint de décembre 2016 : « Les autorités [doivent] pouvoir localiser les demandeurs d'asile à chaque instant tant que leur demande est en attente (y compris en recourant à des centres fermés si besoin) ». <sup>27</sup>

Ayant travaillé dans des centres de détention à Lesbos et à proximité de la frontière terrestre avec la Turquie entre 2008 et 2014, MSF est très préoccupée par ce retour apparent à une détention accrue des demandeurs d'asile. Étant donné les risques majeurs et démesurés que présente la détention pour la santé et la dignité individuelles, cette pratique devrait être évitée. <sup>28</sup>

### Une réalité plus sombre : vers une aggravation supplémentaire de la situation ?

Alors que l'UE insiste sur le fait que l'accord UE-Turquie respecte les droits humains fondamentaux, notre expérience médicale sur les îles de Samos et de Lesbos semble indiquer le contraire. Bloqués sur ces îles, les demandeurs d'asile et les migrants se voient refuser la protection qu'ils recherchent. Malgré les dispositions légales visant à protéger les personnes vulnérables, beaucoup d'entre eux ne se voient pas proposer la protection et les soins dont ils ont besoin.

Le plus inquiétant dans ce contexte, c'est que les quelques procédures de sauvegarde existantes à l'heure actuelle, telles que les exemptions pour les personnes vulnérables et les possibilités de déposer un recours contre une décision d'asile, pourraient être totalement supprimées. La situation pourrait donc fortement se dégrader, ce qui aurait des conséquences désastreuses sur la santé des migrants et des réfugiés.

# CONCLUSION

« Si l'accord UE-Turquie est mis en œuvre dans sa totalité, ce sera la preuve qu'il est possible de contrôler des frontières tout en respectant la Convention des Nations unies relative au statut des réfugiés, combinant ainsi compassion et empathie d'un côté et contrôle et sécurité de l'autre. »<sup>29</sup> Gerald Knaus, Europe Stability Initiative, January 2017

La citation ci-dessus de l'architecte de l'accord UE-Turquie, Gerald Knaus, s'est avérée fautive. Si le seul indicateur de réussite de l'accord est la baisse du nombre d'arrivées en Europe, l'accord UE-Turquie est bel et bien une réussite. Toutefois, tout accord ou mesure visant à endiguer les arrivées de demandeurs d'asile, quelles que soient les conséquences, constitue une violation des droits d'asile et de non-refoulement. Chaque jour, les équipes de MSF qui travaillent auprès des demandeurs d'asile et des migrants en Grèce constatent les conséquences sanitaires, humaines et de protection de l'accord et voient à quel point ses clauses sont inhumaines.

En janvier 2017, Gerald Knaus a déclaré : « L'Union européenne a élaboré un plan solide pour la mer Égée, malgré tous les problèmes de mise en œuvre ».<sup>30</sup> Le fait que depuis plus d'un an, les tribunaux grecs jugent la Turquie trop dangereuse pour le renvoi de Syriens ne constitue pas un « problème de mise en œuvre ». Le fait que des milliers de personnes soient écrasées psychologiquement et blessées physiquement sur des îles surchargées dans l'attente, parfois pendant un an, que leur demande d'asile soit examinée ne constitue pas un « problème de mise en œuvre ». Le fait que de nombreuses personnes soient contraintes de vivre dans des tentes fragiles sous la neige et sont décédées du fait de ces conditions, ne

constitue pas simplement un « problème de mise en œuvre ». Ce sont les conséquences d'une politique de dissuasion. L'expérience accumulée par MSF tout au long de l'année dernière, aux côtés des « victimes collatérales » de cet accord, nous amène à une simple conclusion : des êtres humains, riches de droits humains, d'expériences personnelles et de vulnérabilités individuelles sont traités comme des marchandises, entreposés et échangés, ce qui entraîne des conséquences humaines absolument dramatiques.

À la lumière de ce qui précède, il est inacceptable que l'Union européenne ait relocalisé si peu de personnes depuis la Grèce et qu'elle s'apprête même à reprendre les transferts au titre de Dublin <sup>31</sup> vers la Grèce à partir de mars 2017. Cette décision est non seulement prématurée, mais également tout à fait irréaliste au vu des conditions en Grèce, qui ne peuvent avoir été suffisamment améliorées pour répondre aux critères nécessaires. En Grèce, les demandeurs d'asile continuent de souffrir d'un système d'accueil qui ne répond pas aux normes, tandis que les réfugiés officiellement reconnus se voient proposer une aide encore inférieure.

À travers l'accord UE-Turquie, les États membres européens refusent aux demandeurs d'asile et aux migrants la protection dont ils ont besoin, poussant les personnes à prendre davantage de risques, au péril de leur santé. L'accord ne peut constituer un modèle pour les futurs « accords d'externalisation » <sup>32</sup> avec d'autres pays.

Plus qu'une réussite, cet accord s'est avéré être une horreur absolue, aux conséquences terribles pour la vie et la santé de milliers de personnes.

## MÉDECINS SANS FRONTIÈRES EN GRÈCE ET EN SERBIE

Depuis 1996, MSF propose une aide médicale et humanitaire aux demandeurs d'asile et aux migrants en Grèce. En 2015, nous avons lancé une réponse d'urgence lorsque des milliers de personnes ont commencé à arriver chaque jour sur les îles grecques depuis la Turquie avec pour objectif de traverser les Balkans afin de rejoindre le nord de l'Europe.

Les équipes de MSF travaillent à l'heure actuelle dans plus de vingt endroits à travers la Grèce, et se concentrent principalement sur les soins psychologiques, sexuels et génésiques, et le traitement des patients souffrants de maladies chroniques.

En 2016, les équipes médicales de MSF en Grèce ont mené 72,740 consultations, parmi lesquelles :

- 8,207 consultations psychologiques
- 3,195 consultations sexuelles et génésiques

- 61 338 consultations médicales couvrant les soins de santé primaire, la physiothérapie, le traitement de maladies chroniques, etc.

MSF est présente en Serbie depuis la fin 2014, proposant des soins médicaux et psychologiques, et construisant des abris et des arrivées d'eaux et des sanitaires aux endroits où les migrants entrent dans le pays et le quittent, ainsi que dans la capitale, Belgrade. Depuis le début de 2016, nos équipes gèrent une clinique fixe et une clinique mobile à Belgrade, proposant des soins de médecine générale et une prise en charge psychologique. Tout au long de l'année 2016, les équipes de MSF ont distribué des articles de premières nécessité et milité en faveur des droits des personnes vulnérables bloquées en Serbie, afin qu'elles bénéficient d'une aide médicale, d'un abri et d'une protection appropriés.

# NOTES DE BAS DE PAGE

<sup>1</sup> Communiqué de presse du Conseil européen, Déclaration UE-Turquie, 18 mars 2016

<sup>2</sup> Plan d'action conjoint relatif à la mise en œuvre de la déclaration UE-Turquie, décembre 2016

<sup>3</sup> Premier vice-président de la Commission européenne, Frans Timmermans, Communiqué de presse, La Commission rend compte des progrès réalisés dans le cadre de l'agenda européen en matière de migration, Bruxelles, 8 décembre 2016

<sup>4</sup> Communiqué de presse de la Commission européenne, Quatrième rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la déclaration UE-Turquie, 8 décembre 2016

<sup>5</sup> Communiqué de presse de la Commission européenne, La Commission rend compte des progrès réalisés dans le cadre de l'agenda européen en matière de migration, Bruxelles, 8 décembre 2016

<sup>6</sup> <http://www.politico.eu/article/angela-merkel-wants-refugee-migration-deals-with-northern-african-countries-migrants-migration-turkey/> and <http://news.trust.org/item/20170118162525-nyxxi>

<sup>7</sup> Commission européenne - Fiche d'information - Mise en œuvre de la déclaration UE-Turquie - Questions et réponses, 8 décembre 2016

<sup>8</sup> Commission européenne, Quatrième rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la déclaration UE-Turquie, 8 décembre 2016

<sup>9</sup> Commission européenne, Quatrième rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la déclaration UE-Turquie, 8 décembre 2016

<sup>10</sup> ELégislation et politiques européennes en termes d'immigration et de droit d'asile, Un droit au regroupement familial pour les personnes bénéficiant d'une protection internationale ? Jurisprudence de Strasbourg, souveraineté nationale et harmonisation européenne, 17 juin 2016, <http://eumigrationlawblog.eu/a-right-to-family-reunification-for-persons-under-international-protection-the-strasbourg-case-law-state-sovereignty-and-eu-harmonisation-2/>

<sup>11</sup> Commission européenne, Mise en œuvre opérationnelle de la déclaration UE-Turquie, 3 mars 2017, [https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/policies/european-agenda-migration/press-material/docs/state\\_of\\_play\\_-\\_eu-turkey\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/policies/european-agenda-migration/press-material/docs/state_of_play_-_eu-turkey_en.pdf)

<sup>12</sup> Commission européenne, Relocalisation et réinstallation - État des lieux, 28 février 2017

<sup>13</sup> Conseil européen sur les réfugiés et les exilés (ECRE - European Council on Refugees and Exiles), Pologne, Bulgarie, République tchèque, Hongrie et Slovaquie : Repoussés à la frontière, 27 janvier 2017, <http://www.ecre.org/poland-bulgaria-czech-republic-hungary-and-slovenia-pushed-back-at-the-door/>

<sup>14</sup> Plan d'action conjoint relatif à la mise en œuvre de la déclaration UE-Turquie, décembre 2016

<sup>15</sup> Martin Verwey sur l'île de Samos, 14 février 2017, <http://www.era-aegean.gr/?p=23434>

<sup>16</sup> JPlan d'action conjoint relatif à la mise en œuvre de la déclaration UE-Turquie, décembre 2016

<sup>17</sup> Non-refoulement : principe selon lequel aucun réfugié ou demandeur d'asile ne peut être forcé à retourner dans un pays où il risque la persécution.

<sup>18</sup> Conseil grec pour les réfugiés, Aitima, Conseil européen sur les réfugiés et les exilés, Solidarity Now, Réponse au Plan d'action conjoint relatif à la déclaration UE-Turquie, et à la reprise des transferts au titre de Dublin vers la Grèce, 15 décembre 2016

<sup>19</sup> Conseil grec pour les réfugiés, Aitima, Conseil européen sur les réfugiés et les exilés, Solidarity Now, Réponse au Plan d'action conjoint relatif à la déclaration UE-Turquie, et à la reprise des transferts au titre de Dublin vers

la Grèce, 15 décembre 2016

<sup>20</sup> Conformément à l'article 18 de la loi 3907, les personnes suivantes sont considérées comme vulnérables : les mineurs non accompagnés, les personnes souffrant d'un handicap, ou d'une maladie grave ou incurable, les personnes âgées, les femmes enceintes ou ayant récemment donné naissance, les parents seuls accompagnés d'enfants mineurs, les victimes de torture, de viols ou d'autres formes de violences psychologiques, physiques ou sexuelles, ou d'exploitation, les personnes souffrant de stress post-traumatique, en particulier les survivants et les proches de victimes de naufrages, et les victimes du trafic d'êtres humains.

<sup>21</sup> ECRE, La Grèce amende son droit d'asile après de nombreuses décisions rendues par les comités d'appel annulant la présomption selon laquelle la Turquie serait un « pays tiers sûr », juin 2016, <http://www.ecre.org/greece-amends-its-asylum-law-after-multiple-appeals-board-decisions-overturn-the-presumption-of-turkey-as-a-safe-third-country/>

<sup>22</sup> Plan d'action conjoint relatif à la mise en œuvre de la déclaration UE-Turquie, décembre 2016

<sup>23</sup> Plan d'action conjoint relatif à la mise en œuvre de la déclaration UE-Turquie, décembre 2016

<sup>24</sup> Communiqué de presse du Conseil européen, Déclaration UE-Turquie, 18 mars 2016

<sup>25</sup> Conseil grec pour les réfugiés, Aitima, Conseil européen sur les réfugiés et les exilés, Solidarity Now, Réponse au Plan d'action conjoint relatif à la déclaration UE-Turquie, et à la reprise des transferts au titre de Dublin vers la Grèce, 15 décembre 2016

<sup>26</sup> Commission européenne, Quatrième rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la déclaration UE-Turquie, 8 décembre 2016

<sup>27</sup> Plan d'action conjoint relatif à la mise en œuvre de la déclaration UE-Turquie, décembre 2016

<sup>28</sup> Forced Migration Review, Risques pour la santé au sein des centres de détention de migrants, Ioanna Kotsioni, Aurélie Ponthieu et Stella Egidi, septembre 2013, <http://www.fmreview.org/detention/kotsioni-et-al.html>

<sup>29</sup> Initiative européenne pour la stabilité (ESI - European Sustainability Initiative), Sur des bases solides ? Douze faits sur l'accord UE-Turquie, 25 janvier 2016

<sup>30</sup> ESI, Sur des bases solides ? Douze faits sur l'accord UE-Turquie, 25 janvier 2016

<sup>31</sup> Les transferts au titre de Dublin font référence au renvoi de demandeurs d'asile dans le premier pays d'arrivée dans l'UE, conformément au règlement de Dublin, cf. : [https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/policies/asylum/examination-of-applicants\\_en](https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/policies/asylum/examination-of-applicants_en)

<sup>32</sup> Les « accords d'externalisation » en matière d'immigration visent généralement à établir une coopération prioritaire avec des pays tiers afin de répondre conjointement aux causes de l'émigration. En pratique, cette collaboration se limite à promouvoir la réadmission de migrants en situation irrégulière, les contrôles à la frontière et l'accueil de demandeurs d'asile et de réfugiés dans des pays tiers.



© Marko Drobničević



Médecins Sans Frontières  
15 Xenias st - 115 27 Athens,- Greece  
[www.msf.org](http://www.msf.org)